

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE DE BAYEUX

87, bis rue Saint-Loup
14400 BAYEUX
FRANCE

festival-du-cirque-de-bayeux@orange.fr

www.festivalcirquebayeux.fr

MÉCÉNAT / PARTENARIAT

**11^e FESTIVAL INTERNATIONAL
DU CIRQUE DE BAYEUX**
DU 24 AU 30 MARS 2025

N° :

(Remplir et cocher les cases, dater et signer le document)

CONTRACTANTS

L'association du Festival du Cirque de Bayeux représentée par son Président,

et :

représenté par : en sa qualité de partenaire.

Adresse :

..... Tél. :

E-mail :

DEUX POSSIBILITÉS S'OFFRENT À VOUS POUR NOUS SOUTENIR : LE MÉCÉNAT OU LE PARTENARIAT.

MÉCÉNAT*

VOTRE DON PERMET UNE RÉDUCTION D'IMPÔT DE 60% : L'association émet un reçu fiscal ; il permet de défiscaliser votre don. En plus, **le nom de votre entreprise figure comme mécène sur le programme et sur notre site internet et l'association vous offre des places valables pour la séance du Jeudi 27 Mars à 19h en catégorie ARGENT.**

300 € - 2 places

700 € - 6 places

1 300 € - 10 places

1 700 € - 14 places

500 € - 4 places

1 000 € - 8 places

1 500 € - 12 places

2 000 € - 16 places

PARTENARIAT

L'association émet une facture, la participation versée intègre les frais généraux de l'entreprise et **ne donne pas droit à une réduction d'impôt. Le partenariat permet de bénéficier d'une publicité et de places.**

Partenaire PREMIUM | 4 PLACES catégorie ARGENT au spectacle du Jeudi 27 mars à 19h + Insertion de votre encart dans le programme | 350 €

Partenaire BRONZE | 8 PLACES catégorie ARGENT au spectacle du vendredi 28 mars + Cocktail + ½ page pour votre encart dans le programme | 650 €

Partenaire ARGENT | 10 PLACES catégorie ARGENT au spectacle du vendredi 28 mars + Cocktail + 1 page pour votre encart dans le programme | 900 €

RÈGLEMENT PAR CHÈQUE (Chèque à établir à l'ordre du Festival International du Cirque de Bayeux) :

Novembre 2024

Décembre 2024

Janvier 2025

RÈGLEMENT PAR VIREMENT (Envoyer une copie de votre ordre de virement) :

CODE ÉTABLISSEMENT

16606

CODE GUICHET

03011

NUMÉRO COMPTE

00147777470

CLÉ RIB

71

IBAN : FR76 1660 6030 1100 1477 7747 071

SWIFT : AGRIFRPP866

ARNAUD TANQUEREL

Président du Festival

LE PARTENAIRE

Le : / / 2024



SIRET : 451 427 041 00020 - APE : 9001 Z - LICENCES MINISTERIELLES L-R-22-012554 catégorie 2 et L-R-22-013144 catégorie 3

* L'article 238 bis du CGI ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don, dans la limite de 20 000 € ou de 5 pour mille du chiffre d'affaires (lorsque ce dernier montant est plus élevé), effectué par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés. Le don est affecté à l'activité de présentation au public d'œuvres de cirque.